

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

### **MULTI ASSET DIVERSIFIED DEFENSIVE, un compartiment de THEAM QUANT-, action : I Capitalisation (LU1353187872)**

**Initiateur :** BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (« BNPP AM »)

**Site Internet :** <https://www.bnpparibas-am.com>

**Numéro de téléphone :** appelez le +33.1.58.97.13.09 pour de plus amples informations.

La Commission de surveillance du secteur financier (« CSSF ») est chargée de superviser BNPP AM Europe en ce qui concerne le présent Document d'informations clés. Le Produit est agréé au Luxembourg. BNPP AM Europe est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

**Date de production du document d'informations clés :** 01/03/2024

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

### Type

Ce Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous la forme d'un compartiment de THEAM QUANT-, une société d'investissement à capital variable (SICAV) régies par les dispositions de la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 (la « Loi 2010 ») relative aux organismes de placement collectif ainsi que par la directive OPCVM 2009/65.

### Durée

Ce Produit n'a pas de date d'échéance.

BNPP AM n'est pas autorisé à résilier le Produit unilatéralement. Le Conseil d'administration a le pouvoir de décider de la fusion, de la scission, de la liquidation ou de la clôture du compartiment. En outre, la SICAV peut être liquidée sur décision d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

### Objectifs

Le Compartiment cherche à accroître la valeur de ses actifs à moyen terme en étant exposé à un portefeuille diversifié, dont les composantes sont choisies à l'aide d'une méthode de sélection systématique basée sur différentes classes d'actifs (actions, revenu fixe, matières premières et immobilier). L'exposition au portefeuille sera toutefois adaptée de manière à maintenir la volatilité annuelle du Compartiment à un niveau cible de 5 %.

En vue de réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment met en œuvre une stratégie d'investissement systématique (la Stratégie) consistant à établir des positions longues et courtes limitées qui se traduisent par une position longue nette sur chaque classe d'actifs (actions, revenu fixe, matières premières et immobilier).

La Stratégie bénéficie d'un mécanisme systématique de contrôle des risques visant à maintenir sa volatilité annuelle à un niveau cible de 5 %. De ce fait, la Stratégie peut être exposée au marché monétaire.

L'univers d'investissement de la Stratégie se compose de quatre classes d'actifs : (i) actions, (ii) revenu fixe, (iii) matières premières et (iv) immobilier, ((iii) et (iv) par le biais d'indices). Le processus utilisé pour la sélection du sous-jacent de chaque classe d'actifs se base sur des critères relatifs à la diversification géographique, la liquidité et la transparence.

Une réallocation automatique entre les différents sous-jacents a lieu quotidiennement au moyen d'un algorithme. Une diversification optimale sera recherchée au moyen de l'application d'un modèle systématique d'optimisation des risques/rendements basé sur des niveaux historiquement observés (performance, volatilité et corrélation). Le mécanisme d'allocation vise à fournir une exposition longue nette à chaque classe d'actifs.

La Stratégie du Compartiment est considérée comme active. Le Compartiment ne dispose pas d'indice de référence, aucune comparaison des performances n'est donc possible.

La Stratégie sera mise en œuvre soit par la souscription d'instruments dérivés de gré à gré, conformément à une Politique de réplication synthétique, soit par la réplication physique. Dans ce dernier cas, la réplication physique concernera les positions longues du panier dynamique.

Si la Stratégie est mise en œuvre conformément à la Politique de réplication synthétique, le Compartiment investira ses actifs dans des Valeurs mobilières ou des Instruments du marché monétaire (les Actifs de financement) et échangera jusqu'à 100 % de la performance des Actifs de financement via des instruments financiers dérivés de gré à gré afin de s'exposer à la Stratégie. Les Actifs sous-jacents consisteront essentiellement en des indices financiers ou des contrats à terme standardisés sur actions, sur revenu fixe, sur l'immobilier et en indices sur matières premières.

Dans le cas d'une Politique de réplication synthétique, le Compartiment investit à tout moment au moins 51 % de ses actifs nets dans des actions et/ou des titres considérés comme équivalents à des actions émis par des sociétés de tout pays autre qu'un État ne collaborant pas à la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale. La part restante, à savoir au maximum 25 % des actifs, peut être investie dans d'autres Valeurs mobilières, instruments dérivés, Instruments du marché monétaire et/ou liquidités ainsi que, dans une limite fixée à 15 % des actifs nets, en titres de créance de toute nature, et dans une limite fixée à 10 % des actifs nets, en OPCVM et/ou OPC.

Les investisseurs peuvent effectuer des souscriptions ou des rachats au cours de tout jour d'ouverture complet des Bourses de Paris, Londres, Francfort, New York, Tokyo et Hong Kong et lors duquel le règlement en EUR, GBP et USD est prévu (à l'exception des samedis et dimanches, ainsi que des jours fériés au Luxembourg et en France).

Les demandes de souscription et de rachat peuvent être déposées auprès de l'agent administratif avant 16 h 00 CET au plus tard le jour d'évaluation concerné. Agent administratif : BNP Paribas, succursale de Luxembourg, 60 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Les revenus sont réinvestis de manière systématique.

### Investisseurs de détail visés

Ce Produit est conçu pour des investisseurs qui n'ont ni expertise financière ni connaissance spécifique pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 3 années.

### Informations pratiques

■ Dépositaire : BNP PARIBAS, Luxembourg Branch



- Ce document d'informations clés décrit un compartiment de la SICAV THEAM QUANT-. D'autres informations sur le compartiment figurent dans le prospectus et les rapports périodiques de la SICAV. En vertu de la Loi de 2010, l'actif et le passif des différents compartiments de la SICAV sont ségrégués.
- L'investisseur peut échanger des actions qu'il détient dans un compartiment contre les actions d'un autre compartiment selon les modalités prévues dans le prospectus.
- De plus amples informations sur le Produit, y compris le dernier prospectus, les statuts, le document d'informations clés, les valeurs nettes d'inventaire, les derniers prix publiés des actions, le rapport annuel, la description de l'investissement, peuvent être obtenues gratuitement auprès de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX, France.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. La catégorie de risque se justifie par l'investissement actif dans différentes classes d'actifs, tout en cherchant à maintenir le profil de risque dans les limites prédéfinies.

**Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.**

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- Risque de contrepartie : ce risque est associé à la capacité d'une contrepartie à une transaction financière de gré à gré d'honorer ses engagements comme le paiement, la livraison et le remboursement.
- Risque de crédit : le risque que la solvabilité d'un émetteur se détériore ou qu'il fasse défaut, entraînant potentiellement une baisse de la valeur des instruments associés.
- Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme : ces instruments peuvent impliquer une série de risques pouvant impacter la valeur liquidative.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans

Exemple d'investissement : 10.000 EUR

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 3 ans

#### Scénarios

		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	7.679,52 EUR	7.940,94 EUR
	Rendement annuel moyen	-23,20%	-7,40%
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9.485,29 EUR	9.424,55 EUR
	Rendement annuel moyen	-5,15%	-1,96%
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10.124,05 EUR	10.328,09 EUR
	Rendement annuel moyen	1,24%	1,08%
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	11.265,64 EUR	11.218,19 EUR
	Rendement annuel moyen	12,66%	3,91%

Les scénarios ci-après se sont produits pour un investissement en utilisant un indice de référence approprié.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2014 et 2017.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2015 et 2018.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

## QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

La SICAV est constituée en tant qu'entité distincte de BNPP AM.

En cas de défaillance de BNPP AM, les actifs de la SICAV, détenus par une Banque dépositaire, ne seraient pas affectés.

En cas de défaillance de la Banque dépositaire, le risque de perte financière de la SICAV est atténué par la séparation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit/de la SICAV.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.



## Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10.000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	118 EUR	369,95 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	1,18%	1,19% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,27% avant déduction des coûts et de 1,08% après cette déduction.

## Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
<b>Coûts d'entrée</b>	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce Produit. 0 EUR	
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit. 0 EUR	
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	0,66% de la valeur de votre investissement par an. Le montant est basé sur les coûts passés calculés au 31/12/2023.	66 EUR
<b>Coûts de transaction</b>	0,52% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	52 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit. 0 EUR	

En cas de conversion, les investisseurs peuvent être tenus de verser une commission d'un maximum de 1,50%.

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

### Période de détention recommandée : 3 ans.

La période de détention recommandée a été définie et se base sur le profil de risque et de rémunération du Produit.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires) et l'ordre de rachat sera exécuté selon le calendrier décrit dans le prospectus.

Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit et sur le profil de risque.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé le Produit. Il peut également s'adresser à BNPP AM via son site [www.bnpparibas-am.fr](http://www.bnpparibas-am.fr) (rubrique: « Politique de traitement des réclamations clients » en pied de page) ou adresser un courrier recommandé avec AR à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX, ou en envoyant un courriel à [amfr.reclamations@bnpparibas.com](mailto:amfr.reclamations@bnpparibas.com).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

■ Afin d'accéder aux performances et scénarios de performance passées du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous :

(1) Cliquez sur <https://www.bnpparibas-am.fr> (2) Dans la page d'accueil, allez dans « France » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptez les termes et conditions du site internet. (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds ». (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».

■ Le diagramme sur le site internet affiche la performance du Produit en pourcentage de perte ou de gain par an sur une période de 7 ans maximum en fonction de la durée d'existence de votre Produit.

